



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



Annexe 3

## ATTESTATION D'EXPÉRIENCE EUROPÉENNE OU INTERNATIONALE

Nom et adresse de l'établissement français :

Nom et adresse de l'établissement étranger :

L'élève (nom et prénom) scolarisé(e) en classe de (classe)

A participé à :

- Une mobilité individuelle avec échange dans le cadre d'un partenariat scolaire
- Une mobilité individuelle sans échange
- Une mobilité collective avec échange dans le cadre d'un partenariat scolaire
- Une mobilité collective sans échange
- Un projet de coopération éducative à distance

Dans le pays suivant :

D'une durée de :

Signature du chef d'établissement de  
l'établissement d'origine

Signature du chef d'établissement  
d'accueil

NB : il est possible de joindre à l'attestation tout document complémentaire comme le portfolio d'expérience de mobilité, le contrat d'études, la convention de stage, etc.